

Le 22 octobre 2021

October 22, 2021

Par courriel : [trevor.holder@gnb.ca](mailto:trevor.holder@gnb.ca)

Via email : [trevor.holder@gnb.ca](mailto:trevor.holder@gnb.ca)

Monsieur Trevor Holder  
Ministre de l'Éducation postsecondaire,  
formation et Travail  
Gouvernement du Nouveau-Brunswick

The Honourable Trevor Holder  
Minister of Post-Secondary Education,  
Training and Labour  
Government of New Brunswick

**Objet : La Semaine de l'équité d'emploi dans  
le milieu universitaire**

**Subject: Fair employment week on  
university campuses**

Monsieur le Ministre,

Dear Minister:

La Semaine de l'équité de l'emploi (SÉE) se tient cette année du 18 au 22 octobre. À tous les ans, au mois d'octobre, les associations de personnel académique universitaire public du Canada mettent l'accent sur les conditions de travail du personnel enseignant à statut précaire.

The Fair Employment Week (FEW) is held this year from October 18-22. Every year, in October, Canada's public university academic faculty associations focus on the precarious working conditions of contract academic staff.

Cette année encore, les associations membres de la Fédération des associations de professeures et professeurs d'université du Nouveau-Brunswick (FAPPUNB) tiennent à souligner le travail accompli par nos collègues à statut précaire et attirer votre attention sur cette situation dommageable au bon accomplissement de la mission de formation de notre jeunesse par les universités.

This year, again, the member associations of the Federation of New Brunswick Faculty Associations (FNBFA) are keen to recognize the work accomplished by our contract academic colleagues and to draw your attention to this harmful situation to the successful accomplishment of universities' mission to educate our youth.

Nos collègues à statut précaire (personnel académique sous contrat à temps partiel ou contrat à temps plein et sans aucune garantie de renouvellement) représentent un pourcentage de plus en plus élevé (au moins le tiers) du personnel universitaire au Nouveau-Brunswick. Alors qu'ils ont les mêmes compétences et contribuent au même

Our colleagues with precarious status (academic staff on part-time or full-time contracts and without any guarantee of renewal) represent an increasing percentage (at least a third) of academic staff in New Brunswick. While they have the same skills and contribute in the same way to the training of young people as their

titre à la formation de la jeunesse que leurs collègues permanents, ils sont seulement rémunérés à une fraction bien en deçà de 50 % du salaire des permanents. Elles et ils n'ont pratiquement aucune sécurité d'emploi et leur liberté académique s'en trouve donc affectée; elles et ils ont peu ou pas d'avantages sociaux et ne bénéficient que d'un soutien limité en ce qui concerne leurs activités universitaires, comme la recherche et les services à la communauté. Une telle situation est une source de fragilité mentale et professionnelle pour ces personnes.

Il est aussi à noter que les diverses mesures (confinement, distanciation, enseignement en mode virtuel, ...) décrétées afin de contrer la pandémie de la COVID-19 ont eu pour effet de multiplier les tâches du personnel enseignant; et ceci n'a fait qu'empirer d'autant plus la situation des enseignants et enseignantes à statut précaire qui ne sont pas compensés à la hauteur des efforts exigés d'eux et elles.

Cette situation que nous déplorons est l'une des conséquences du sous-financement des universités qui perdure depuis plusieurs décennies et qui amène celles-ci à prendre diverses mesures draconiennes afin de pallier ce manque chronique de fonds, l'une de ces mesures étant de ne pas remplacer les membres du personnel académique permanent lors de leur départ à la retraite ou pour toute autre raison, mais plutôt d'embaucher du personnel enseignant à statut précaire à leur place.

Ce recours de plus en plus grand à du personnel académique à statut précaire a pour effet un manque de ressources professorales pour aider et assister les étudiantes et étudiants en dehors des heures de cours, superviser les étudiantes et étudiants dans le cadre des prérequis

permanent colleagues, they are only paid a fraction well below 50% of permanents' salary. They have virtually no job security and therefore their academic freedom is affected; they have little or no social benefits and only receive limited support for their academic activities such as research and community service. Such a situation is a source of mental and professional fragility for these people.

It should also be noted that the various measures (confinement, distancing, virtual teaching, etc.) decreed in order to counter the COVID-19 pandemic have had the effect of increasing the tasks of teaching staff; and this has only made worse the situation for teachers with a precarious status who are not compensated for the efforts required of them.

This situation that we deplore is one of the consequences of the underfunding of universities which has persisted for several decades and which leads them to take various draconian measures in order to compensate for this chronic lack of funds, one of these measures being to not replace members of the permanent academic staff when they retire or leave for any other reason, but to rather hire precarious teaching staff in their place.

The recourse to a greater number of precarious contract academic staff has as a result, a lack of faculty resources to help and assist students outside of class hours, to supervise students in learning activities that are prerequisites to specialized studies (directed readings, dissertations, theses,



d'études spécialisées (lectures dirigées, mémoires, thèses, stages, laboratoires, etc.), concevoir des cours et mettre à jour les programmes d'étude ou encore participer à la gestion collégiale des institutions universitaires.

La FAPPUNB, et ses associations membres, dénoncent le sous-financement chronique des universités publiques de la province depuis plusieurs années. Nous nous opposons à la précarisation du travail universitaire qui en résulte et préconisons une politique de financement adéquat des universités publiques de notre province.

Nous lançons ici un appel au gouvernement du Nouveau-Brunswick, notamment à vous, à titre de ministre de l'Éducation postsecondaire, de la formation et du travail, à se pencher sérieusement sur les enjeux et avantages à court, moyen et long termes d'un financement adéquat des universités publiques du Nouveau-Brunswick.

Nous nous tenons à votre disposition pour ensemble discuter et étudier les solutions à mettre en œuvre afin de remédier à cet état des choses.

Je vous prie d'agréer, monsieur le ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



Hector Guy Adégbidi

cc : Associations membres  
Chefs de partis politiques du N.-B.

internships, laboratories, etc.), to design courses and update study programs or to participate in the collegial management of university institutions.

The FNBFA and its member associations have denounced the chronic underfunding of public universities in the province for several years. We oppose the resulting casualization of university work and advocate for a policy of adequate funding for public universities in our province.

We appeal here to the Government of New Brunswick, especially to you as Minister of Post-Secondary Education, Training and Labor, to seriously consider the issues and benefits in the short, medium and long term of adequate funding for New Brunswick public universities.

We remain at your disposal to meet you, so that we can explain the content of our remarks and discuss together the solutions to be considered in order to address the issue.

Sincerely,



Hector Guy Adégbidi  
President

c. c.: Member Associations  
N. B. Political party leaders